



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 18 octobre 2022 à 14h00

Procès-Verbal N°577

Président : Michel Vachetta

Présents : Dan Marchal, Michel Vachetta, Gérard Bouat, Annie Brault, Bernard Buosi, Daniel Guillard, Gilbert Reppelin

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2022/2023, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... Laurafoot ». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la catégorie, la poule et l'horaire du match.

INFORMATION

La saison passée, certains clubs ont pris l'habitude, après entente entre les éducateurs, de demander des modifications de date et horaire dans la période **ROUGE**.

Nous vous rappelons que cette période est prévue pour des cas exceptionnels.

Pour cette nouvelle saison la commission informe les clubs qu'elle refusera toutes demandes effectuées dans cette période rouge.

Aucune modification ne sera effectuée par la commission sauf exceptions (preuve à l'appui).

Dans le cas de refus par un club de jouer à la date validée par la commission, celui-ci pourra encourir des sanctions (match perdu, points de pénalités).

Nous vous rappelons que les calendriers ont été validés, que les dates des rencontres sont connues de tout le monde et que de ce fait, il ne semble pas nécessaire d'attendre les derniers jours pour faire des modifications (sauf cas imprévus).

U10 / U11

U10/U11: Poule H Cette poule du fait des modifications se retrouve à 10 équipes. Afin de rendre plus attrayant les plateaux, la composition de ceux-ci pour les journées 5, 6, 7, et 8 a été modifiée. Ces modifications seront communiquées par mail aux 10 clubs de cette poule.

U10 : Poule H Les équipes de cette poule sont priées de noter trois modifications à savoir pour la journée N° 5 inverser Domarin et St Maurice l'Exil, pour la journée N°7, inverser Beaurepaire et Vézeronce Huert, et pour la journée N°8 inverser Unifoot et Vézeronce Huert

Daniel Hugot, tel 06.45.65.86.42.

Pour le secteur Voiron, Nord Isère et Vienne : Patrice Gallin, tel 06.70.93.82.68.

U13

COURRIER

Club de Seyssinet Pariset : Concernant l'intégration des U13 au niveau critérium, il sera fait une stricte application des critères définis pour la montée en critérium.

Challenge Festival National U13 : Organisation du 1° Tour du 5 Novembre :

Rappel de cette organisation : Les équipes retenues pour ce premier tour ont été réparties dans des groupes de 3 équipes.

Chaque équipe dispute un match de 30 minutes contre chacun de ses deux adversaires, match où il est effectué au bout de 15 minutes une pause coaching d'environ 3 minutes pour entre autre les remplacements de joueurs.

La première équipe désignée sur les rencontres est le club où se déroule le plateau.

Ordre des rencontres à respecter.

1° match: Equipe A recevant le plateau contre équipe B.

2° Match équipe B contre équipe C.

3° match : Equipe C contre équipe A recevant le plateau.

L'horaire officiel de démarrage du 1° plateau est 14H00, la durée de celui-ci ne devant pas excéder 2H00. Cependant, il sera possible au club recevant de programmer un plateau à un horaire différent, ceci dans la plage horaire autorisée pour la catégorie U13. Cette programmation pourra se faire par footclubs, ceci pour le premier match, la commission sportive se chargera du restant de la programmation.

Le défi jonglage devra être disputé avant le début du premier match du plateau, ceci par les 3 équipes présentes sur ce plateau

Une feuille de match spécifique pour ces plateaux du challenge festival U13 a été conçue.

Ce document est téléchargeable sur le site du district à la rubrique pratique, puis foot animation, Documents utiles, feuille de plateau challenge National.

Elle devra être remplie par les dirigeants des 3 équipes dès leur arrivée et servira pour lister les joueurs présents et de reporting du défi jonglage.

Elle devra être adressée au district sous 24 heures sous peine d'amende ou scannée et envoyée sur l'adresse de la commission sportive

Rappel : Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant

Challenge Festival Isère :

Ce challenge concerne toutes les équipes ne participant pas au challenge Festival National. Toutes les équipes ont été réparties dans différentes poules qui disputent cette compétition en formule échiquier foot sur 4 journées.

Le défi jonglage devra être obligatoirement disputé avant le début des rencontres. La feuille de jonglage doit être documentée complètement, et retournée agrafée à la feuille de match.

Ces deux documents peuvent être scannés sur footclubs, la feuille de défi jonglage étant mise en annexe.

En cas de non-retour de la feuille de défi jonglage, le club recevant sera amendé.

Ce document est téléchargeable sur le site du district à la rubrique pratique, puis foot animation, Documents utiles, feuille de plateau challenge National.

Il est rappelé que ces matchs doivent être précédés de l'épreuve du défi jonglage.

Le club recevant doit fournir la feuille de match imprimée, ainsi que la feuille du défi jonglage à télécharger sur le site du district.

La feuille de match et la feuille du défi jonglage doivent être retournées au district ou scannées.

L'absence de la feuille du défi jonglage fait l'objet d'une amende au club recevant.

MOS3R :Validation de votre 4eme equipe,elle sera prise en compte pour le challenge festival Isere.

ENT FOOT ETANGS :votre equipe participera au challenge festival isère.

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U15

Le tirage des coupes Dubois et Dominguez paraîtront sur le site en fin de semaine

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U15 A 8

Le championnat a débuté merci à tous

U17

D1 : Le match SEYSSINS / SAINT MARTIN D'HERES est reporté au samedi 29 octobre 2022.

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

U20

D1 : La 1° journée initialement reportée au 29 Octobre est décalée au 19 Novembre, la date du 29 Octobre étant réservée au 1° tour de la coupe U20.

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

SENIORS VETERANS

Cs Voreppe : après vérification vous avez engagé une seule équipe vétérans.

Les poules sont déjà constituées de 12 équipes.

Responsable : Gilbert Reppelin

Le président

Michel VACHETTA

La secrétaire

Annie BRAULT